

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - DIJON C.

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : CHAVANAT
Prénom : Hervé et Claude
Adresse : 225 Rue du Pré Vert
CP Ville : 42210 BELLEGARDE EN FOREZ
Téléphone : 04.77.89.35.95
Mail : chanavatclaude@orange.fr
Lien de parenté : Parentd

LE LOCATAIRE :

Nom : CHANAVAT
Prénom : Adrien
Date de naissance : 1999-03-18 à Montbrison

Adresse : Idem Parents
Téléphone : 06.62.44.40.61
Mail : adrienchanavat42@gmail.com

Article 1

26 Rue de Mulhouse
21000 DIJON
Bâtiment : A - Etage : 2 - Apt. N° C.G25 - Surface :
21m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 01 septembre 2019
Expirera le : 30 juin 2020

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3
des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 470.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance
(hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable
conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des
conditions générales ou pourra être modifié en cas de
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le
montant du dépôt de garantie est de : 470.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions
générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à DIJON, le 06 juillet 2019

En 3 exemplaires originaux